



**PRÉFET
DU VAL-D'OISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Sous-préfecture de Sarcelles

Sarcelles, le

10 AOUT 2023

Bureau de l'intercommunalité et
du contrôle de légalité
pref-collectivites-locales@val-doise.gouv.fr

Monsieur le conseiller municipal,

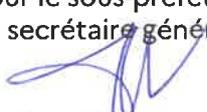
Par courrier du 15 avril 2023, vous avez appelé mon attention sur le refus de Madame le Maire de mettre à l'ordre du jour du conseil municipal du 15 février 2023 un amendement déposé par le groupe Pour Ecouen dont vous faites partie.

J'ai l'honneur de vous informer que j'ai invité Madame le Maire à modifier le règlement intérieur du conseil municipal afin d'y prévoir les modalités du droit d'amendement.

Par ailleurs, je vous invite de votre côté à veiller toutefois à déposer vos amendements dans un délai raisonnable.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le conseiller municipal, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pour le sous-préfet de Sarcelles,
La secrétaire générale


Nadia TABTI

Monsieur Benoît HUET
Représentant du groupe
POUR ECOUEN
27 rue du 30 août
95440 ECOUEN